

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 754 DU 19 FÉVRIER 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA CITATION DE LA SEMAINE

«La liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à ne pas être soumis à celle d'autrui ».

Jean-Jacques Rousseau

ANNÉE 2013

ANNÉE SÉNÉGAL

LE CARICOM EN HAÏTI



À LA UNE

LE CARICOM À PORT AU PRINCE

Pour la première fois, Haïti préside les lundi 18 et mardi 19 février 2013, le 24e sommet annuel de la CARICOM. Onze (11) chefs d'État et de gouvernement et plus de cent (100) délégués y prennent part. Depuis la route de l'Aéroport international Toussaint Louverture, jusqu'aux endroits où les invités devraient être logés, flottent les drapeaux des différents pays participants. À cette occasion, plusieurs activités sont annoncées par diverses instances étatiques, dont des visites guidées et des expositions, en vue de promouvoir la culture haïtienne.

Un modeste et décevant ordre du jour

Les questions relatives à la sécurité, au trafic d'armes et de stupéfiants, à la libre circulation des personnes et des biens, aux changements climatiques et à la couverture forestière de la zone seront discutées pendant les deux jours du sommet. **On ne peut qu'être déçu par cet ordre du jour qui évite de parler de la souveraineté des membres du CARICOM alors que de nombreux pays de la région sont encore gouvernés et administrés par des pays européens avec l'appui pour certains du comité de décolonisation des Nations unies . Il s'agit là de l'illustration de la faiblesse d'une région qui n'a pas réussi en 40 ans à chasser de la région les colonialistes qui ont profité pour leur imposer leurs contraintes de plus en plus drastiques .** Haïti de son côté , qui préside le CARICOM jusqu'au mois de juin est en fait occupé et agit à partir des décisions de la communauté des pays occidentaux qui se fait appeler communauté internationale. Nous comprenons pourquoi la souveraineté n'est pas un point de l'ordre du jour .

Des discours à la dimension de l'ordre du jour

Le président Michel Martelly a procédé lundi à l'ouverture du 24e Sommet de la CARICOM à Port-au-Prince. Le chef de l'Etat a dit souhaiter que ce sera l'occasion pour les pays de la région, de délibérer sur des problèmes cruciaux, notamment celui de la circulation des biens et des personnes. Pour Michel Martelly tant que les haïtiens ne peuvent voyager facilement à l'intérieur de la communauté «les échanges commerciaux inter-communautaires n'arriveront pas à atteindre un niveau de croissance acceptable ». « Aujourd'hui Haïti doit être perçue et traitée comme une opportunité pour la région. Nous représentons un marché de 10 millions habitants, des atouts naturels insoupçonnables et un riche patrimoine culturel qui peuvent fournir une contribution à la santé de nos économies », a déclaré le président haïtien. Michel Martelly a toutefois déclaré que l'économie haïtienne a besoin d'être soutenue par des investissements productifs pour être viable. En ce sens, il promet que des démarches seront mises en place pour garantir l'harmonisation des lois nationales aux normes communautaires. Il promet que le pays sera en règle dans les mois à venir avec le régime du commerce des biens et services. Par ailleurs, le chef de l'état a indiqué que la criminalité transnationale et le trafic de la drogue organisé constituent également un handicap au développement durable. Il invite les partenaires à aider au renforcement de la coopération, pour pouvoir faire échec de malfaiteurs qui souvent mettent en péril le système économique haïtien et créent des perturbations politiques dans le pays.

Pour sa part, le secrétaire de la CARICOM Irwin Larocque croit malgré les différents problèmes rencontrés durant les 4 dernières années, la CARICOM peut faire face aux nouveaux défis existants, en renforçant son engagement à favoriser l'intégration. Il ajoute que « la force et la résilience du peuple haïtien est une source d'inspiration qui nous encourage d'aller vers l'avant dans les 4 prochaines années ».

Le Premier ministre de Sainte Lucie Kenny Davis Anthony a mis l'accent sur l'importance de l'impact de l'indépendance haïtienne dans la région.« Sans la liberté haïtienne, nous ne serions pas libre », a-t-il martelé.



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

EN 2013 LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE SERA NULLE

Selon le consensus Forecast, la croissance française serait nulle en 2013. Comme en 2012. Un enchaînement inédit depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le gouvernement devrait annoncer ses prochaines prévisions dans les prochaines semaines. Le gouvernement devrait annoncer ses nouvelles prévisions de croissance dans les prochaines semaines,. On saura alors quelle était exactement l'erreur d'appréciation de l'exécutif qui visait jusqu'ici une augmentation de 0,8% du PIB. Une erreur que la plupart des gouvernements qui se sont succédé depuis la crise de 2008-2009 ont régulièrement répété en surestimer l'effet de leur politique économique. Cette habitude conduit d'ailleurs certains élus à plaider pour que ce soit un organisme indépendant, et non plus le gouvernement, qui réalise les prévisions de croissance officielles. Ce fut notamment le cas de Nicole Bricq - aujourd'hui ministre du Commerce extérieur - et de Philippe Marini lorsque, parlementaires, ils occupaient respectivement les postes de président et de rapporteur du Budget à la commission des finances du Sénat. En attendant le verdict, que devrait bientôt prononcer Pierre Moscovici, le ministre de l'économie, le Consensus Forecast daté de février envisage une croissance nulle Ce consensus, qui repose sur les prévisions de 25 instituts publics et privés, envisageait encore

une progression du PIB de 0,1% en janvier. Cette hypothèse pourrait être révisée à la baisse sachant que les économistes ont été interrogés avant que l'Insee n'annonce la baisse de 0,3% du PIB au quatrième trimestre, baisse qui plombe le début d'année de l'économie française. Selon l'Insee, celle-ci accuse déjà un retard de croissance de 0,16%... Si ce scénario devait se réaliser, ce serait une première. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, à un choc négatif sur l'activité a toujours succédé un retour de la croissance. Ainsi le recul de 1% observé en 1975, consécutif au premier choc pétrolier, a été suivi d'une croissance de 4,4%. En 1993, l'activité s'était repliée de 0,9% pour rebondir de 2,2% un an plus tard. Plus récemment, le PIB a progressé de 1,4% en 2010 après avoir reculé de 2,5% en 2009. Le gouvernement s'alignera-t-il sur les économistes du Consensus Forecast ? Fort improbable. Pour deux raisons. D'une part, après avoir pêché par optimisme, il ne devrait pas tomber dans l'excès inverse. D'autre part, pariant sur un rebond de l'activité en France et en Europe au second semestre, certains économistes tablent encore sur une croissance positive cette année. Le Fonds monétaire international (FMI) et l'OCDE tablent notamment sur une croissance du PIB de 0,3% pour 2013. Par ailleurs, le gouvernement a bon espoir que la Banque publique d'investissement (BPI) et les nouveaux outils créés dans le cadre du Pacte de compétitivité, notamment le crédit d'impôt (CICE), stimulent la croissance.

ALLOCATIONS FAMILIALES : FISCALISATION OU PAS ?

Le gouvernement attendra les conclusions d'un rapport d'expert avant de se prononcer sur une éventuelle taxation des prestations familiales, évoquée par le Premier président de la Cour des comptes, a déclaré lundi 18 février le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici. "Je ne vais pas improviser là-dessus, il y a actuellement une mission qui a été confiée à un ancien président de chambre à la Cour des comptes, Bertrand Fragonard, le grand spécialiste de ces questions sur la politique familiale, qui rendra ses conclusions au Premier ministre, et

ensuite nous prendrons nos décisions", a déclaré Pierre Moscovici . Le ministre de l'Economie et des Finances était interrogé sur la proposition du Premier président de la Cour de comptes, Didier Migaud, qui a suggéré dimanche de taxer les prestations familiales pour augmenter les recettes de l'Etat. "Les prestations familiales, les allocations familiales, le fait qu'elles soient fiscalisées ou pas, c'est un sujet qui peut être mis sur la table", a estimé Didier Migaud sur Europe 1. Avant d'étayer son propos : "On peut considérer que c'est une prestation qui rentre dans les revenus et qui peut d'une certaine façon être fiscalisée".

LA RÉUNION DU CIV

Le Comité interministériel des villes (CIV) du 19 février 2013 a pris 27 décisions articulées autour de cinq engagements. Notons parmi ces engagements :

-Pour ce qui est de la prochaine génération des opérations de renouvellement urbain (décision 18), il est prévu de les intégrer dans la prochaine génération des contrats de ville 2014-2020, conformément à l'idée de "réconcilier l'urbain et l'humain". Ce qui implique qu'elles ne pourront concerner que les futurs quartiers prioritaires que Jean-Marc Ayrault a évalué à environ un millier. Il faudra attendre "avant fin 2013" pour connaître le volume d'engagements financiers pour la mise en oeuvre de la nouvelle génération de projets de renouvellement urbain. Les modalités de financement et d'intervention de l'Anru seront par ailleurs revues fin 2013, après les conclusions de plusieurs missions.

-Le CIV envisage également avant fin 2013 de renouveler la convention Etat-Caisse des Dépôts 2008-2013 sur 2014-2020, "ainsi que les opportunités de redéploiements des crédits disponibles", pour "accompagner la mise en oeuvre de la nouvelle génération de projets de renouvellement urbain".

-Des contrats de ville "uniques". La nouvelle génération de contrats de ville 2014-2020 sera "à caractère unique et global" au sens où les contrats s'appuieront sur quatre piliers : "le social

dans son acception large", l'urbain, l'économique et l'environnemental (décision 22).

-Sans oublier les habitants qui seront "étroitement associés à l'élaboration et au suivi de l'exécution des contrats", selon des modalités qui seront proposées à l'issue de la mission confiée à Mohammed Mechmache et Marie-Hélène Bacqué, en juin prochain.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

LE CARIF OREF GUADELOUPE ANALYSE L'EMPLOI

Selon le CARIF OREF GUADELOUPE dans une analyse qui peut être consulté sur son site internet , la situation de l'emploi en 2011 et 2012 est la suivante :

La part de l'emploi salarié des femmes (53 %) a baissé sur un an. Les analyses révèlent qu'un tiers des salariés a entre 35 et 44 ans (30%). Quant aux jeunes salariés (moins de 25 ans), ils concernent 6 % de l'effectif global. On note aussi que 29 % ont plus de 50 ans, et sont donc des retraités potentiels à moyen terme (10-15 ans). Le taux de relève qui compare les jeunes salariés aux plus âgés indique qu'il y a 5 salariés âgés pour un jeune. Cette situation pose inévitablement des interrogations quant au renouvellement des générations. Près de la moitié des salariés occupent la fonction d'employé contre 20 % d'ouvriers et 22 % de professions intermédiaires. Dans une moindre mesure, 13 % sont cadres ou chefs d'entreprises. Parmi ces salariés, on enregistre 18 % de nouveaux salariés, c'est-à-dire des salariés qui n'étaient pas sur le marché du travail l'année précédente ou qui ont changé de secteur et de CSP. Ce phénomène de turn-over est surreprésenté dans les secteurs de l'industrie chimique (34 %), des autres activités de services (32 %) et des activités des ménages en tant qu'employeurs (31%). Le temps partiel touche 20 % des salariés et concerne principalement les femmes (67 %). Entre 2009 et 2010, la part du travail à temps partiel a progressé de 0,8 point et parallèlement, on constate que le nombre de salariés en emplois ordinaires (CDD, CDI) s'est réduite de 1,3 point au bénéfice des salariés mis sous contrats en emplois aidés qui ont vu leurs effectifs croître (+ 1,1 point), ce qui atteste d'une dégradation de la qualité du travail.

Dans tous les secteurs confondus, le salaire mensuel net médian a progressé pour atteindre les 1 607 € (+ 54 € sur un an). A noter que les niveaux de salaires demeurent néanmoins moindres pour les femmes toutes catégories professionnelles confondues.

En 2011, 13 669 offres ont été déposées pour 61 281 demandes (catégorie ABC) . Ces offres ont principalement été enregistrées dans les secteurs des autres activités de services (14,2 %), des activités de services administratifs et de soutien (13,1 %) et de l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (10,7 %). Les métiers les plus offerts sont ceux d'entretien d'espaces verts (386 offres d'emplois) et d'animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents (326 offres d'emplois). L'année suivante, les embauches ont reculé de 9 % entre 2011 et 2012. Les embauches ont essentiellement concerné les hommes (54%), les jeunes (30 %) pour 46 % de contrats à durée déterminée. La ville de Baie-Mahault concentre 45 % des embauches, suivie des Abymes (14 %) et de Pointe-à-Pitre (8%). 47 % des recrutements a été effectué dans le secteur des activités des services administratifs.

ÉLOGE DU CHOLESTÉROL

Le professeur Philippe Even publie le 21 février "La Vérité sur le cholestérol" (Editions du Cherche-Midi). Biochimiste de formation et ancien doyen de la faculté de médecine Necker. Aujourd'hui patron de l'institut Necker, il a dirigé un laboratoire de cardiologie de 1964 à 1980. - C'est la plus noble, peut-être la plus belle et la plus indispensable de nos molécules. Elle a joué et joue encore un rôle essentiel dans l'évolution de la vie sur terre et dans la protection de nos cellules contre l'oxygène, qui tend à les brûler. Aujourd'hui, elle assure la robustesse des membranes de nos milliers de milliards de cellules. En particulier musculaires, cardiaques et nerveuses. Elle permet la stabilité des récepteurs hormonaux, immunologiques et neurologiques. Sans cholestérol pas de récepteurs, pas de signaux, pas de communication entre les cellules. Le cholestérol est aussi un transporteur de graisses, mais il n'est pas une graisse. Il est aussi à la source de la cortisone, l'hormone du stress, de toutes les hormones sexuelles mâles et femelles, de la vitamine D, qui protège notre squelette. En outre, c'est la plus difficile à fabriquer des molécules, 36 étapes chimiques successives, de l'orfèvrerie. Jamais cette

précieuse molécule n'est détruite, elle est sans cesse réutilisée et recyclée. Au cours de sa fabrication, une autre molécule très importante est fabriquée : le mévalonate qui, de son côté, va contrôler la croissance cellulaire, l'inflammation et la construction de l'os. Les statines bloquent à la fois la fabrication du cholestérol et celle du mévalonate, avec des conséquences désastreuses à hautes doses, heureusement mineures à faibles doses. Ces données élémentaires sont souvent ignorées des médecins et cardiologues qui prescrivent les statines et qui n'ont pas tous une formation en biochimie. Il n'y a pas de mauvais cholestérol ! C'est une farce inventée par l'industrie. Il n'y a que du bon cholestérol ».

COMMUNICATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

MICROSOFT ET LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

Microsoft va bousculer la hiérarchie de ses clients légers de messagerie électronique en accélérant le passage de témoin entre Hotmail et Outlook.com. Le premier, en service depuis 1996, aura tiré sa révérence d'ici l'été, sans échéance précise pour le moment (il est question d'un délai d'environ 6 mois). Son successeur désigné, tout juste sorti de la phase de test, reprendra seul le flambeau. Jusqu'alors facultative, la transition deviendra obligatoire pour continuer à utiliser le service de webmail de Microsoft. Quelque 60 millions d'internautes – dont 20 millions de nouveaux inscrits – se seraient déjà exécutés depuis juillet 2012 et l'inauguration d'une première version bêta d'Outlook.com. A la clé, un lifting sans précédent depuis plus de huit ans et la dernière mise à jour de Hotmail, qui perdait depuis lors du terrain en termes de commodité et d'ergonomie. La donne change avec Outlook.com, qui adopte une présentation graphique inspirée de Windows 8 et son interface Modern UI, mais aussi de l'apparence de la suite bureautique Office 2013. Un module de discussion instantanée, doublé d'une intégration poussée de Skype, fait une apparition remarquée, au même titre qu'un nouveau menu de raccourcis vers le calendrier, la liste de

contacts et l'espace de stockage en ligne SkyDrive. Avec son interface adaptée au contrôle tactile, Outlook.com devient même un centre d'action au sens large. Interactif avec les comptes Google, il est connecté aux flux Facebook, aux fils Twitter et aux profils LinkedIn... non sans rappeler Gmail, dans le fond comme dans la forme. Microsoft s'aventure également sur le terrain de la confidentialité, évoque des publicités ciblées discrètes (cantonnées à la colonne de droite, d'une taille réduite de 70%) et ne se réserve aucun droit de regard sur les conversations personnelles des utilisateurs. Un système de tri automatique permettra tout de même de séparer les courriels ponctuels des envois massifs, typiquement des lettres d'information, des listes de diffusion ou des notifications émanant des réseaux sociaux. Inscrit dans l'évolution des modes de consommation en phase avec la mobilité, le service est via un navigateur Internet, mais aussi sur les terminaux Windows Phone, Android et iOS (Exchange ActiveSync). Au dernier pointage de ComScore, Microsoft est au coude-à-coude avec Google dans la guerre des webmails. Mais la multiplication des solutions concurrentes, l'adoption croissante des réseaux sociaux et le regain de popularité des clients lourds (tout particulièrement Outlook) ont entraîné une baisse de régime généralisée pour les webmails. Microsoft a racheté Hotmail en 1998 pour 400 millions de dollars.

LA RÉDACTION

DIFFUSER AUTOUR DE VOUS LA NATION



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

POUR L'ONU L'ÉCONOMIE VERTE DOIT ÊTRE UN MOTEUR DE LA CROISSANCE

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé lundi les États membres à se doter de politiques respectueuses de l'environnement, en soulignant que celles-ci seraient également bénéfiques à la croissance économique et la prospérité. « Lorsque l'environnement est négligé, la pauvreté et l'instabilité sont les conséquences inévitables. Lorsqu'elle est entretenue, elle permet la prospérité », a déclaré M. Ban. « Vous avez la responsabilité de promouvoir ces vérités et d'aider à élaborer les politiques et les programmes bénéfiques à tous et en particulier aux plus vulnérables aux dégradations de l'environnement et aux changements climatiques ». « Pour cela, vous devez vous engager dans un dialogue avec vos partenaires au sein des gouvernements pour les aider à comprendre que les investissements dans la protection de l'environnement et en faveur d'une économie verte ne sont pas un coût, mais la garantie nécessaire de l'avenir que nous souhaitons », a-t-il plaidé. Pour la première fois, l'ensemble des États membres de l'ONU participaient au forum, qui s'achèvera vendredi à Nairobi, comme suite à la décision prise lors de la Conférence sur le développement durable (Rio+20) sur la participation universelle au PNUE. « Nous ne pouvons pas sauver la planète en privilégiant une espèce, une politique, une question, une loi ou un traité en particulier. Notre défi au début du 21ème siècle est devenu systémique », a affirmé le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner dans son allocution d'ouverture. « Les ministres de l'environnement ont un mandat de protection de l'environnement. Leur succès sera de plus en plus mesuré à l'aune de leur capacité à présenter des solutions qui créent des emplois, élargissent l'accès à l'énergie, soulèvent la question de la sécurité alimentaire, réduisent la pauvreté et améliorent les moyens de subsistance », a-t-il ajouté. De son côté, l'expert indépendant de l'ONU sur les droits de l'homme et l'environnement, John Knox, a exhorté les gouvernements à prendre en compte les droits de l'homme lors de la conception de politiques environnementales. « Lorsque les gouvernements échouent dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mettant en danger l'existence des communautés arctiques et des zones littorales basses

notamment, ils échouent à protéger plusieurs droits de l'homme fondamentaux, dont ceux à la vie, à la santé, à la propriété et au développement », a dit M. Knox. « Les droits de l'homme et l'environnement ne sont pas seulement liés entre eux, ils sont interdépendants. Un environnement sain est primordial pour les droits de l'homme et vice-versa », a-t-il ajouté. Par ailleurs, à Nairobi également, plusieurs agences des Nations Unies ont aujourd'hui conclu le Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (PAGE), qui aidera les pays participants à investir dans des stratégies créatrices d'« emplois verts », à promouvoir des technologies propres et des infrastructures peu gourmandes en ressources et à réduire les risques qui se posent à l'environnement. C'est la première fois que quatre entités des Nations Unies – le PNUE, l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – joignent leurs forces pour coordonner leur expertise et leurs ressources au niveau national.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

HAÏTI : VERS LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU PARLEMENT AU CTCEP

Après beaucoup de tergiversations entre députés et sénateurs, une commission parlementaire de 17 membres, composée de 9 députés et de 8 sénateurs, a été mise en place. Les membres de cette commission sont les députés : Abel Descollines, Altès Toussaint, Job Michel Jolicoeur, Oglie Pierre, Louitz Amyot François, Luberne Pierre, Patrick Robasson, Jean Danton Leger, François Malherbe et pour les sénateurs: Andris Riché, Jena William Jeanty, Jocelerme Privert, Jean Baptiste Bien-Aimé, Wenceslas Lambert, Mélius Hyppolite, Steven Irvenson Benoit et Lucas Saint-Vil. Aux dires des présidents des deux chambres, Jean Tholbert Alexis et Simon Dieuseul Desras, cette Commission a dix jours pour soumettre à l'Assemblée parlementaire les noms des trois personnes qui représenteront le Corps législatif au CTCEP. Plus d'un pense qu'il était déjà temps qu'une telle décision soit prise. De l'avis du président de l'Assemblée nationale, le sénateur Simon Dieuseul Desras, le constat actuel est affligeant pour la démocratie. Car, explique-t-il, depuis tantôt 21 mois les collectivités territoriales ont des agents intérimaires qui ne détiennent aucun mandat populaire, le Sénat de la République est amputé d'un tiers de ses membres depuis 8 mois et la Chambre des députés fonctionne sans que 4 circonscriptions ne soient représentées. Dans cette perspective, il invite les commissaires appelés à choisir les représentants du Parlement, à s'atteler

à la tâche avec la conscience de remplir une mission sacro-sainte. En ce sens, le président du Grand Corps conseille de ne pas se laisser céder au détour pour ne pas se faire auxiliaires « des stratégies inavouables ou être perçus comme complices des tendances malicieuses et des retards inexplicables et injustifiés. » Le président de la Chambre basse, Jean Tholbert Alexis, pour sa part, se dit heureux de prendre acte de la volonté commune des deux branches du Corps législatif de se surpasser et de franchir les obstacles afin de remplir dignement la mission constitutionnelle dont l'unique objectif consiste à renouveler le personnel politique à travers les élections honnêtes, impartiales et crédibles. La Commission doit travailler en toute sérénité. Ce faisant, les secrétariats des deux bureaux du Parlement ont déjà mis à la disposition de cette Commission tous les matériels ainsi que les personnes-ressources nécessaires pour bien mener son travail.

HUGO CHAVEZ DE RETOUR AU VENEZUELA

Hugo Chavez a de nouveau créé la surprise en annonçant lundi matin via son compte Twitter son retour au Venezuela après plus de deux mois d'hospitalisation à Cuba. Ce retour inopiné a été célébré bruyamment par des partisans à Caracas et accompagné de messages de prompt rétablissement émanant de pays amis. L'opération subie en décembre avait empêché Hugo Chavez de prêter serment le 10 janvier après sa réélection le 7 octobre mais une source au Tribunal suprême de justice (TSJ) a indiqué qu'il était possible de procéder à l'investiture du chef de l'Etat "à tout moment" si l'équipe médicale du président donnait son feu-vert." Nous sommes rentrés dans la Patrie vénézuélienne. Merci mon Dieu! Merci mon peuple aimé! Nous allons continuer le traitement ici!", a posté le président Chavez, âgé de 58 ans et au pouvoir depuis 1999, dans les premiers messages diffusés sur son compte Twitter depuis le 1er novembre. Le retour du président Chavez au Venezuela est "une petite victoire", même si le processus de récupération face au cancer reste "difficile, dur et complexe", a déclaré le ministre de la Communication Ernesto Villegas. Le vice-président vénézuélien Nicolas Maduro a souligné pour sa part que Hugo Chavez "était bien", "conscient" et "très motivé", après lui avoir rendu visite lundi soir à l'hôpital militaire de Caracas.

BOLIVIE : NOUVELLE NATIONALISATION

Lors d'une conférence de presse à Cochabamba, le président Morales a ainsi "informé le peuple bolivien de la nationalisation" de la compagnie. Il a promis d'indemniser les entreprises gestionnaires à hauteur d'un montant déterminé à l'issue de négociations qui doivent débiter dans un délai de

180 jours. Selon le président bolivien, la nationalisation de SABSA avait été décidée il y a trois ans. Mais elle avait été freinée par le gouvernement espagnol avec la promesse de nouveaux investissements. "Nous avons perdu trois ans à négocier pour qu'ils puissent investir et il n'y a eu aucun investissement", a tancé Evo Morales. De plus, il a averti que toute personne s'opposant à la nationalisation serait traduite en justice. Et ce "conformément au code pénal". Le gouvernement espagnol n'a guère tardé à réagir. Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères a fustigé un "acte inamical", lequel "vient s'ajouter à des mesures similaires prises au cours des derniers mois contre des entreprises espagnoles en Bolivie". Il faut dire que c'est la troisième fois en un an qu'une société à capitaux espagnol est nationalisée, après l'entreprise de distribution d'électricité TDE (détenue par Red Eléctrica) et des filiales du groupe énergétique Iberdrola.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

En l'absence de Wall Street, fermé hier pour "President's Day", les marchés asiatiques fluctuent en ordre dispersé ce matin. A Tokyo, l'indice Nikkei cède 0,31% à la clôture, réagissant à un léger rebond du Yen, tandis que Hong Kong recule de 0,4% et le Shanghai Composite perd 1,3%. De son côté, Taiwan gagne 0,2%, de même que Séoul, alors que Sydney progresse de 0,3% et que Singapour grappille 0,06%. Enfin, à Bombay, l'indice BSE Sensex reste proche de l'équilibre (-0,07%). Du côté des valeurs, le fabricant de pneus Bridgestone se distingue à la hausse (+10,3%) à la Bourse de Tokyo, après avoir fait état d'une prévision de résultats optimiste pour 2013. Le groupe, qui a affiché en 2012 une hausse de 67% de son bénéfice net à 1,67 MdE, prévoit une nouvelle hausse de l'ordre de 37% cette année, à la faveur de la baisse du Yen et d'une stratégie misant sur les produits à haute valeur ajoutée (pneus pour engins miniers, notamment). Toujours à Tokyo, le réseau social en ligne Gree Inc. avance de 2,7% après avoir annoncé un programme de [rachat d'actions], tandis que Sony monte de 1,6% malgré le rebond du Yen. A Hong Kong, les exploitants de casinos cèdent du terrain, après une note de HSBC Holdings faisant état d'une baisse du chiffre d'affaires dans les salles de jeu de Macao dans la première quinzaine de février. Le cours de l'action Sands China perd 4,2% et Galaxy Entertainment Group chute de plus de 5%.

ÉTATS UNIS

La cote américaine est en progression ce mardi, après un long week-end. La solidité des marchés européens soutient la tendance, alors que les investisseurs conservent un bon appétit pour le risque, espérant de nouvelles opérations financières. Office Depot et OfficeMax s'envolent d'ailleurs, le Wall Street Journal ayant fait état de discussions avancées en vue d'une fusion. Le DJIA prend actuellement 0,32% à 14.026 pts, tandis que le Nasdaq s'adjuge 0,34% à 3.203 pts. Wall Street était donc fermé ce lundi pour la Journée des Présidents. L'indice du marché immobilier américain de la National Association of Home Builders (NAHB) pour le mois de février 2013, publié ce mardi, est ressorti à 46, contre un consensus logé à 48 et un niveau antérieur de 47. L'indicateur s'était stabilisé en janvier, après huit mois d'une forte amélioration.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en nette hausse mardi, dopées par la progression bien plus forte que prévu du sentiment des investisseurs et des analystes allemands, poussant les investisseurs vers des secteurs économiquement sensibles comme l'automobile et les high techs, après une série de trois baisses successives. À Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 1,88% (+68,78 points) à 3.735,82 points. Le Footsie britannique a gagné 0,96% et le Dax allemand a progressé de 1,62%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a gagné 1,75%. L'indice ZEW s'est établi à 48,2 en février, son meilleur niveau depuis avril 2010. "L'indice allemand vient en effet compenser plusieurs mauvaises nouvelles annoncées sur le plan macroéconomique ces derniers temps et en cette période de disette en termes de bonnes nouvelles, les investisseurs se jettent sur la première venue", dit un trader parisien. Autre nouvelle encourageante pour la zone euro, le déficit des comptes courants de la Grèce a été ramené à 2,9% du produit intérieur brut (PIB) en 2012, contre 9,9% en 2011, son plus bas niveau depuis l'entrée du pays dans la zone euro.

CHANGE

L'euro reprenait de la vigueur face au dollar mardi, soutenu par un contexte plus encourageant en zone euro après la publication d'un indicateur allemand de bonne tenue, dans un marché calme au lendemain d'un jour férié aux Etats-Unis. Vers 19H00 GMT, l'euro valait 1,3388 dollar, contre 1,3353 dollar la veille vers 22H00 GMT. L'euro reculait face à la devise nippone, à 124,99 yens contre 125,43 yens lundi soir. Le dollar aussi cédait du terrain face à la monnaie japonaise, à 93,36 yens contre 93,95 yens lundi. L'euro "est en pleine phase de normalisation sur le marché. Il se rétablit doucement aidé par des nouvelles un peu plus positives en zone euro et une bonne performance des marchés actions", a expliqué Sébastien Galy, de la Société Générale à New York. Vers 19H00 GMT, la livre britannique baissait face à la monnaie unique, à 86,79 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,5425 dollar, après être tombée vers 16H15 GMT à 1,5416 dollar, son plus bas niveau depuis mi-juillet. La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2349 franc suisse pour un euro, mais progressait face au billet vert, à 0,9224 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2445 yuans pour un dollar contre 6,2425 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole continuaient d'évoluer en légère baisse mardi en fin d'échanges européens, dans un marché sans grand élan au lendemain d'un jour férié aux Etats-Unis, et alors que ressurgissent des inquiétudes sur l'impact pour l'économie mondiale de la récente montée des cours. Vers 17H00 (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, valait 116,93 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 45 cents par rapport à la clôture de lundi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour l'échéance de mars, dont c'est l'avant-dernier jour de cotation, perdait 10 cents par rapport à la clôture de vendredi, à 95,76 dollars. Alors que les cours du baril étaient restés quasi-inchangés lundi dans un volume d'échanges extrêmement modéré, en l'absence de nombreux investisseurs pour cause de jour férié aux Etats-Unis, les échanges restaient "peu animés" mardi faute d'indicateurs économiques majeurs, soulignait Myrto Sokou, analyste du courtier Sucden. Refroidi vendredi par une baisse surprise de la production industrielle américaine en janvier, qui avait alimenté en fin de semaine dernière un net mouvement de prises de bénéfices, le marché restait empreint de prudence mardi, suspendu notamment aux incertitudes politiques dans la zone euro.

Prix des carburants en France

SP98	SP95	E10	Gas +	Gas	E85	GPL
1.646 €	1.585 €	1.582 €	1.493 €	1.420 €	0.912 €	0.848 €

Prix des carburants en Guadeloupe

Sans plomb 98	Gasoil
1,56€	1.48 €

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

**DIFFUSER AUTOUR DE VOUS
LA NATION**



MANAGEMENT ET DROIT

FONCTIONNAIRES : COMMENT ET POURQUOI DEMANDER L' IMPUTABILITE AU SERVICE D' UNE MALADIE OU D' UN ACCIDENT ?

Dans son article 6.2 page 26, l'instruction n° DGOS/RH3/DGCS/4B/2012/70 du 9 février 2012 relative à la protection sociale des fonctionnaires hospitaliers contre les risques maladie et accident de service rappelle la procédure de reconnaissance de l'imputabilité au service applicable aux fonctionnaires hospitaliers victime d'un accident de service, d'une maladie professionnelle ou d'une maladie contractée dans l'exercice de leurs fonctions.

1)Le fonctionnaire doit faire une déclaration auprès de son employeur.

Il appartient au fonctionnaire victime d'un accident de service, d'une maladie professionnelle ou d'une maladie contractée dans l'exercice des fonctions de remplir une déclaration auprès de son employeur en alléguant l'imputabilité au service et de produire tout élément susceptible d'établir avec précision la matérialité des faits (toutes précisions utiles sur le lieu, le temps de l'accident, les circonstances de l'accident, la partie du corps atteint, des témoignages...), et en transmettant un certificat médical initial.

2)L'employeur recueille les éléments de fait et instruit la demande.

L'employeur doit s'assurer de la matérialité des faits et établir un rapport hiérarchique (mentions à préciser : identification de l'établissement et du fonctionnaire, fonctions de ce dernier, horaires et circonstances détaillées de l'accident ou conditions dans lesquelles la maladie a été contractée...). Ce rapport est joint, le cas échéant, aux témoignages, rapports et constatations adressés à la commission de réforme dans le cas où cette dernière est saisie.

3)Si l'imputabilité de la maladie ou de l'accident ne fait pas de doute l'employeur peut prendre lui-même la décision de reconnaissance avec ou sans l'aide d'un médecin expert agréé. Dans le cadre de la

rationalisation du travail des commissions de réforme, la réglementation prévoit désormais que celles-ci ne sont pas consultées dès lors que l'imputabilité de la maladie ou de l'accident ne fait pas de doute. Ainsi, quelle que soit la durée de l'arrêt de travail, dès lors que l'employeur reconnaît l'imputabilité au service de la maladie ou de l'accident, il prend alors directement sa décision de reconnaissance de l'imputabilité. Pour l'aider à prendre sa décision, l'employeur peut, en tant que de besoin, consulter un médecin expert agréé ; cette consultation éventuelle doit s'effectuer dans les conditions du respect du secret médical énoncé à l'article R. 4127-95 du code de la santé publique.

4) Si l'employeur ne reconnaît pas directement l'imputabilité au service, il doit saisir la commission de réforme pour avis...

En revanche, lorsque l'employeur après avoir ou non consulté un médecin expert agréé, ne reconnaît pas directement l'imputabilité, il doit saisir la commission de réforme pour avis, quelle que soit la durée de l'arrêt de travail. En effet, selon l'article l'agent 13 de l'arrêté du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière : « La demande d'inscription à l'ordre du jour de la commission est adressée au secrétariat de celle-ci par l'employeur de l'agent concerné. (...) »

5) Mais l'agent peut demander à son employeur de saisir la commission de réforme et si l'employeur ne l'a pas fait dans le délai de trois semaines, l'agent peut saisir lui-même la commission de réforme.

Selon l'article 13 de l'arrêté du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière : « (...) L'agent concerné peut également adresser une demande de saisine de la commission à son employeur, qui doit la transmettre au secrétariat de celle-ci dans un délai de trois semaines ; le secrétariat accuse réception de cette transmission à l'agent concerné et à son employeur ; passé le délai de trois semaines, l'agent concerné peut faire parvenir directement au secrétariat de la commission un double de sa demande par lettre recommandée avec accusé de réception ; cette transmission vaut saisine de la commission. » La commission de réforme donne un avis sur la base du dossier constitué par l'employeur, ce dossier comporte un rapport écrit du médecin du travail ; peuvent être ajoutés différents documents tels que la fiche de poste de l'agent, la fiche d'exposition aux risques ainsi que toutes pièces nécessaires contenues dans le dossier individuel de santé au travail de nature à éclairer la commission. Lorsqu'elle est saisie, la commission de réforme peut, le cas échéant, demander à l'employeur la communication des décisions antérieures reconnaissant l'imputabilité (par exemple, si la

demande porte sur un cas de rechute).

6) **Les conséquences financières de la reconnaissance de l'imputabilité au service d'une maladie.** Si l'accident ou la maladie à l'origine du congé pour raisons de santé est d'origine professionnelle et peut être rattaché au service, le congé pris est tout de même un congé maladie « ordinaire », un congé longue maladie ou un congé longue durée. Toutefois, la rémunération touchée par l'agent sera différente puisque l'agent en congé maladie « ordinaire » ou en congé longue maladie conservera son plein traitement durant toute la durée de ce congé. Il est à noter que le congé longue durée procède dans des modalités différentes : au lieu de toucher son plein traitement pendant 3 ans et son demi-traitement pendant 2 ans, l'agent en CLD pour des raisons d'origine professionnelles touchera un plein traitement pendant 5 ans et un demi-traitement pendant 3 ans.

SOURCE : instruction n° DGOS/RH3/DGCS/4B/2012/70 du 9 février 2012 relative à la protection sociale des fonctionnaires hospitaliers contre les risques maladie et accident de service.

**DIFFUSER AUTOUR DE VOUS
LA NATION**



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %. Loyer commercial

Au 2e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux augmente de 0,6% à 107,65 points et de 3,1% sur un an.

Coût de la construction

Au 2e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction baisse de 3% sur un trimestre, à 1 666 points, et augmente de 4,6% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 574

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

SEPTEMBRE 2012 : 1,5 % SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 65 470

OFFRE D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 690

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ; Agence de presse :

Média info

DIFFUSER AUTOUR DE VOUS LA NATION

Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE